

## Le risque d'infection COVID-19 en cas de maladie cardiaque chronique

D'une façon générale en cas d'infection COVID-19 signaler bien votre maladie cardiaque et vos traitements au médecin qui vous prend en charge, car :

- Une infection COVID-19 peut parfois favoriser l'aggravation d'une maladie cardiaque chronique sous-jacente :
  - Des précautions sont donc à discuter.
- Certains traitements spécifiques proposés contre le virus du COVID-19 peuvent nécessiter une surveillance cardiaque renforcée, et dans certains cas peuvent être contre indiqués, notamment :
  - En cas de maladies cardiaques particulières, comme le syndrome du QT long ;
  - En cas de prise de certains médicaments antiarythmiques, comme Cordarone, Sotalex.
- Une fièvre doit par ailleurs être scrupuleusement traitée (par antipyrétique simple) dans certaines pathologies :
  - Le syndrome de Brugada ;
  - Les syndromes du QT long type 2 et 3.

## Facteurs à prendre en compte pour la stratégie de reprise du travail lors du déconfinement

### La maladie cardiaque sous-jacente :

Sa stabilité et l'intensité des symptômes

### Age et comorbidités associées :

surpoids, HTA, insuffisance respiratoire chronique ou autre pathologie, immunodépression

### Type d'activité professionnelle

et la possibilité d'observer scrupuleusement les gestes barrières ou pas

### Les modalités de transports

Proposition de définition des groupes de maladies selon un avis d'expert et en l'absence de données scientifiques spécifiques :

Proposition de prise en charge différenciée selon le groupe de maladies vis-à-vis du déconfinement :

*Nota bene: la présence d'un défibrillateur ou d'un pacemaker ne modifie pas la catégorisation en soi.*

### 1. Maladie cardiaque chronique à RISQUE SIGNIFICATIF (personnes vulnérables)

- Toute **maladie cardiaque instable** (événement rythmique ou hémodynamique récent significatif, dans les 3 derniers mois) ;
- **Cardiomyopathie** (dilatée, ventriculaire droite ou autre) **ou Cardiopathie congénitale avec dysfonction myocardique** (altération FE VG ou VD), **ou avec hypertension artérielle pulmonaire**, avec ou sans dyspnée
- **Cardiomyopathie restrictive** avérée, avec ou sans dyspnée (car risque hémodynamique particulier)
- **Cardiomyopathie** (hypertrophique et autre) **ou Cardiopathie congénitales avec symptôme significatif** (dyspnée stade NYHA 3 ou 4, syncope, palpitations prolongées) ;
- **Cardiopathie congénitale cyanogène** (avec saturation < 90%) ;
- Toute **maladie cardiaque en attente d'un geste chirurgical ou d'un geste interventionnel programmé** (à court terme)

- **Télétravail** à privilégier au maximum.
- En cas de **Travail sur site**, respect des gestes barrières de façon très **stricte** avec :
  - Port du masque obligatoire (au minimum masque alternatif) et respect d'une distance, si possible de 2 m, en présence d'autres personnes ;
  - Utilisation régulière d'une friction hydro-alcoolique ;
  - Nettoyage des surfaces de votre espace de travail à votre arrivée si utilisé aussi par d'autres (souris/clavier d'ordinateur, poignée de porte etc) ;
  - Réunions physiques à éviter ;
  - Respect d'une distance de sécurité et port de masque dans les transports d'au minimum 1 m.

- En cas de travail avec contact avec le public sans possibilité de respect des gestes barrières ni d'aménagement de poste: Discuter la mise en place du **dispositif d'activité partielle** (décret du 05 mai 2020) qui remplace l'arrêt de travail pour le travailleur *salarié*. Le médecin rédige un *certificat d'isolement* qui sera remis à l'employeur par le patient. Pour le travailleur *non-salarié*: possibilité de discuter au cas par cas un certificat d'arrêt de travail. *Détails du décret et du format de certificat d'isolement sur la page d'information COVID-19 du site de la filière CARDIOGEN dans la rubrique « sortie du confinement ».*

D'une façon générale pour tous ces patients dits « vulnérables » : **prendre contact avec leur cardiologue référent pour une évaluation individuelle de leur prise en charge au moment du déconfinement.**

### 2. Maladie cardiaque chronique avec RISQUE FAIBLE, les autres maladies, notamment :

- **Canalopathie** (syndrome du QT long, syndrome de Brugada, tachycardie ventriculaire catécholergique, syndrome du QT court, syndrome de repolarisation précoce).
- **Cardiomyopathie sans dysfonction systolique et sans symptômes** (ou pauci symptomatique).
- **Cardiopathie congénitale sans dysfonction systolique et sans symptômes** (ou pauci symptomatique)

- Conduite à tenir **similaire à celle de la population générale.**
- Respect des gestes barrières lors de la reprise du travail, notamment port de masque (dit « alternatif ») en présence d'autres personnes.

Site de la filière et documents sur COVID-19:  
<http://www.filiere-cardiogen.fr/covid-19/>